

18 JUIL. 2017



Délibération n° 22

Séance du 6 juillet 2017 à 19 heures
Commune de Cabrerets – Salle des fêtes

Aujourd'hui, six juillet deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cabrerets – Salle des fêtes

Etaient présents :

44 titulaires dont 15 possédant une procuration
5 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST GERY-VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX
Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M.
SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, M. COUPY Daniel, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
Mme VANBESIEN Joëlle,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. GILES Jérôme,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

CABRERETS
CIEURAC
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. PAULIN Peter,
M. GARD Michel,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO),
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. COUPY), M.
BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. SIMON), M.
SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à M. TESTA), Mme
HAUDRY Sabine (procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN
Henri (procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme

CATUS	DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard (procuration donnée à Mme LENEVEU), Mme LOOCK Martine (procuration donnée à M. MUNTE), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON Guy, Mme EYMES Isabelle,
CRAYSSAC	M. VAZ Victor (procuration donnée à M. TAILLARDAS),
ESPERE	M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
LABASTIDE DU VERT	M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. DUJOL),
LAMAGDELAINE	M. CANCEIL Philippe,
LE MONTAT	M. CORMANE Jean-Pierre (procuration donnée à Mme ARNAUDET),
VANBESIEN),	M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à Mme
LES JUNIES	Mme SIMON-PICQUET Agnès (procuration donnée à M. MOLINIE),
LHERM	M. REIX Jean-Albert,
MERCUES	Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
MONTGESTY	M. GALTHIE Jean-Noël,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
PRADINES	Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
ST CIRQ LAPOPIE	M. MIQUEL Gérard,
ST DENIS CATUS	M. FIGEAC Philippe,
ST GERY - VERS	M. BORIES Olivier,
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,

Etaient excusés ou absents : 17 suppléants

BOISSIERES	Mme GARRIGOU Isabelle,
BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,
CAILLAC	M. MARTIN Caroline,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
FONTANES	M. PLANAVERGNE Jean-François,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOZAC	M. OUVRARD François,
LABASTIDE DU VERT	Mme SOLIVERES Hélène,
LES JUNIES	M. BARDINA Fabien,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
MONTGESTY	M. LEFEBVRE Jean-Yves,
NUZEJOLS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Communication

Objet : Convention de partenariat avec l'Etablissement Français du Sang (EFS)

A été adopté à l'unanimité

18 JUIL. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20170706-22_06_07_17-DE
Reçu le 11/07/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 6 juillet 2017

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Carine COUTARD
Service : Communication

Objet : Convention de partenariat avec l'Etablissement Français du Sang (EFS)

Mesdames, Messieurs,

Une convention tripartite signée le 4 juin 2014 liait la ville de Cahors, le Grand Cahors et l'Etablissement Français du Sang afin de favoriser la communication autour des campagnes de collecte de sang organisées par l'EFS sur la ville de Cahors pour une durée de trois ans.

Cette convention a pris fin le 4 juin 2017 et il convient de la renouveler afin de poursuivre le partenariat entre les collectivités et l'EFS et ainsi poursuivre les actions de sensibilisation des populations autour de l'enjeu vital que représente la collecte de sang tant aux niveaux local, régional que national.

J'ai donc l'honneur de proposer à votre assemblée :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention nécessaire au renouvellement de ce partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,


Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

